

Compte-rendu de la réunion entre les membres

du CHSDTD 67 et l'IA-DASEN le 4 juin 2020

Étanchéité des groupes

L'étanchéité des groupes est toujours et encore préconisée sur le temps scolaire. Bien que les enfants aient une activité sociale en dehors de l'école, il appartient à l'école d'assurer l'absence de brassage sur la journée. Cependant il est possible pour des élèves d'alterner entre pôle d'accueil et classe. Cette modalité de gestion des groupes a son utilité notamment de fermer un groupe et non une école complète en cas de cas COVID-19 avéré.

2S2C

Les pôles d'accueil ont comme vocation à être remplacé progressivement par le dispositif 2S2C, les premières conventions sont en train d'être signées. La responsabilité de la mise en place du protocole reviendra aux mairies alors que la responsabilité sera celle de l'État.

Les 2S2C ne pourront avoir lieu dans les locaux de l'école car tous les locaux doivent être consacrés à la scolarisation. Les professeurs d'EPS dans le cadre de l'UNSS pourraient avoir la possibilité d'un temps d'intervention, cela est à l'étude.

Pressions exercées sur les personnels

Les représentants du personnel ont alerté l'IA-DASEN sur les pressions exercées sur l'École, tantôt par des familles, tantôt par des municipalités. Ils demandent que les IEN viennent en soutien des directeurs et tiennent le même discours qu'eux en cas de pression exercée soit par les familles soit par les mairies.

L'IA-DASEN relève que la pression des parents est très forte mais qu'ils doivent comprendre que la reprise ne peut se faire dans les mêmes conditions qu'avant avec la contrainte du protocole sanitaire. Les représentants du personnel demandent également à l'IA-DASEN d'alerter les circonscriptions pour qu'elles veillent à ne pas laisser les équipes aller au-delà de leur limite par conscience professionnelle.

L'IA-DASEN a conscience que les enseignants ont repris fatigués après le confinement, que très souvent ils assurent la continuité pédagogique en même temps que le présentiel pour ne pas perdre une partie de leurs élèves.

Présentiel et continuité pédagogique

Si tout le monde sait qu'il n'y a pas d'obligation d'assurer la continuité pédagogique alors que l'enseignant est présent en classe, en réalité un grand nombre d'enseignant par conscience professionnelle, le font.

L'IA-DASEN en est consciente, elle dit que c'est au sein de la circonscription qu'il faut trouver des solutions de mutualisation pour limiter les efforts même si elle sait que très souvent les enseignants tiennent à suivre leurs propres élèves.

Le port du masque

Depuis le 31 mai, le port d'un masque **n'est plus obligatoire pour les enseignants quand ils sont à plus d'1 mètre des élèves.**

L'entretien des masques « grand public » devrait être selon le code du travail à la charge de l'employeur. La conseillère de prévention dit avoir discuté de cela avec la cellule de prévention sanitaire et qu'une réflexion était en cours.

Les réunions

Les réunions en présentiel sont possibles mais rien n'est imposé.

La prime exceptionnelle

Le cadrage est national et s'appliquera sur l'ensemble du territoire.

Cas d'alerte Covid

11 cas de suspicion négatifs et 1 cas avéré qui a repoussé la date de la reprise.

La FSU regrette que le principe de précaution ne soit pas suivi pour tous les cas de suspicion covid pour tenir compte du risque de test faux négatif.

L'IA-DASEN nous rassure en disant que à la suite des 11 alertes, personne n'a été contaminé.

Rentrée et préparation

Elle sera envisagée après un bilan de la période pour l'IA-DASEN, il est trop tôt encore pour l'évoquer.

Collège et lycée

La reprise avait été anticipée pour les collèges mais pas pour les lycées. L'IA-DASEN comprend la frustration de certains enseignants qui après un investissement important dans la continuité pédagogique trouve que la reprise n'est peut-être pas à la hauteur de leur attente. Mais tout de même, elle aura lieu alors que ce n'était pas encore évident il y a quinze jours encore. Au collège 20 à 40% des classes concernées reprendront. Pour les lycées, cela fera du bien pour certains élèves de reprendre même ponctuellement le chemin du lycée.

Pour les conseils de classe, rien ne s'oppose à les faire en présentiel. Il n'y aura pas de note car cela n'aurait pas de sens. En ce qui concerne, les bulletins une réflexion est en cours avec les IPR mais les critères choisis doivent être équitables puisque le retour se fait sur la base du volontariat.

Indemnités

L'ISSR va être maintenue pendant la période de confinement pour les remplaçants qui assuraient un remplacement dans une école en dehors de leur établissement de rattachement. Seuls les HSE ne seront pas maintenues.